



La commission bicamérale du parlement chargée de désigner ses trois représentants au Collège Transitoire du conseil électoral provisoire (CTCEP) a rencontré lundi certains membres de la société civile au Parlement en vue de leur faire part des difficultés qu'elle confronte à choisir ses 3 membres.

Le Sénateur des Nippes, Jean William Jeanty qui dirigeait cette rencontre a rappelé que les membres devant représenter le pouvoir législatif au CTCEP doivent être issus de la société civile selon l'accord du 24 décembre 2012. Une démarche qui a été entreprise par les sénateurs, membres de cette commission la semaine dernière mais réfutée par certains députés.

« Etant donné que le peuple est souverain, le principal concerné des élections, nous avons fait appel dans ce sens aux représentants de ce secteur pour leur expliquer les difficultés rencontrées dans la mise en fonction de cette démarche et voir comment ils peuvent eux-mêmes apporter leur contribution », a indiqué le sénateur Jeanty.

« Des engagements formels ont été pris dans ce sens, les membres de la société civile approuvent la démarche des sénateurs pour qu'ils soient les représentants du pouvoir législatif au CTECP », a-t-il ajouté.

Suite à cette réunion, les sénateurs et les députés ont promis de faire tout ce qu'il y a dans leur pouvoir afin de trouver une entente à cette question.

Écrit par EP/HPN

Mardi, 26 Février 2013 08:27

Par ailleurs, le président du Sénat de la République, Dieuseul Simon Desras a rappelé les membres de la commission bicamérale qu'ils doivent toujours respecter le délai de 10 jours qui leur a été accordé malgré qu'ils n'aient pu pas travailler pendant quelques jours. Passer ce délai la commission sera caduque.

« À moins qu'ils écrivent les 2 présidents des 2 chambres du Parlement pour leur demander un prolongement», a-t-il précisé.

Evens Prosper

evens.p@hpnhaiti.com